

Depuis son retour à Ottawa, l'honorable ministre a-t-il pris connaissance des plaintes faites par certains citoyens de Saint-Jean, Terre-Neuve, relativement aux descentes effectuées par la Gendarmerie royale sur les navires étrangers qui viennent actuellement s'approvisionner au port de cette ville, descentes qui compromettent actuellement le commerce à Saint-Jean?

LES SPORTS

LE HOCKEY DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme M. Charles Hay, président de Hockey Canada, a déclaré hier à Winnipeg qu'on lancerait immédiatement un programme, notamment dans les écoles secondaires, en vue d'améliorer la qualité du hockey au Canada, est-il question d'accorder des fonds supplémentaires à Hockey Canada à cette fin?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES STIMULANTS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné d'une part l'accélération du taux de chômage, surtout dans les régions d'expansion lente, et d'autre part la responsabilité du ministre à cet égard, voudrait-il faire à l'appel des motions une déclaration au sujet des programmes stimulant le développement de certaines régions actuellement à l'étude, ou en voie de réalisation afin que la Chambre puisse se consacrer à ce sujet si important.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, l'honorable député sait sans doute que plusieurs programmes visent à diminuer le chômage et à créer des emplois.

Pour sa gouverne, depuis janvier 1969, le nombre de projets que mon ministère a approuvés a quadruplé, par rapport à 1968. Le nombre d'emplois créés a également quadruplé, soit près de 18,000 par année. Je pense que...

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Traduction]

A l'ordre, je vous prie. Sauf erreur, le député a réclamé une déclaration à l'appel des

motions. Je ne pense pas qu'une déclaration soit possible en ce moment.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, puis-je répéter ma question au ministre et lui demander s'il fera, à l'appel des motions, une déclaration sur cet important sujet?

• (4.00 p.m.)

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puisque le ministre a répondu à la première question, je ne vois pas pourquoi le député ne pourrait pas poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député voulait bien consulter le Règlement et les précédents, il verrait que, malheureusement ou non, il appartient à la présidence de juger de la recevabilité des questions supplémentaires. J'ai déjà dit qu'il nous faut vraiment, quand le temps presse, réduire le nombre des questions supplémentaires et passer à un autre sujet.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LES STATISTIQUES DE LA SANTÉ MENTALE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Le ministre a-t-il reçu des plaintes au sujet du long retard à publier les volumes 1 et 2 des Statistiques de la santé mentale qui devaient servir de directives, mais qui deviennent rapidement de l'histoire ancienne? Le ministre peut-il nous donner une idée de la date à laquelle paraîtront ces publications?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir reçu de plaintes à ce sujet.

M. Rynard: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il se renseigner sur la date de parution. Les données datent maintenant de trois ans.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MOYEN-ORIENT—LES BONS SERVICES DU CANADA AU SUJET DU DIFFÉREND

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dans ses discussions avec M^{me} Meir et M. Nasser, a-t-il offert les bons services du Canada pour résoudre le grave différend qui